

http://www.osezlefeminisme.fr - n°29 - février 2014

Nous, féministes, n'avons eu de cesse de questionner les normes des genres masculins et féminins, de dénoncer l'hypocrisie réactionnaire autour de la famille hétérosexuelle, et de faire bouger les lignes entre le

ÉDITO

L'HISTOIRE FÉMINISTE EN MARCHE!

privé et le politique. Pour arriver à l'égalité, la loi, mais aussi l'éducation, les familles, et les relations entre femmes et hommes doivent évoluer. C'est un projet de transformation de la société à la racine que nous proposons. C'est un enjeu essentiel qui nous touche toutes et tous.

Pourtant ces questions sont souvent reléguées aux questions de « société », dans les médias, rejetées

des rubriques « politiques », symboliquement moins importantes que les questions économiques. Les partis politiques qui ont aujourd'hui le moins compris l'importance de ces questions semblent être ceux-là même qui disent les défendre : les partis traditionnels progressistes.

Les réactionnaires, eux, ont saisi la signification de nos propositions. Les religions monothéistes, les partis d'extrême droite et les masculinistes sont en rangs serrés pour préserver l'ordre établi.

Nous étions 40000 dans les rues de France pour défendre l'IVG le 1^{er} février, et parmi les 100000 personnes de Madrid. Nous sommes prêtes à défendre nos idées, à convaincre et à gagner!

L'Histoire féministe n'en a pas fini de s'écrire.

AGENDA

8 mars : Journée internationale des droits des femmes

Retrouvez sur le site internet d'Osez le féminisme l'agenda féministe complet pour cette journée du 8 mars (rencontres, manifestations, débats, réunions).

 8 mars : Interpellation des candidat-e-s aux municipales sur les questions liées à l'égalité femmes - hommes

Petit Théâtre de Vallières - 1 rue Volney - Clermont-Ferrand

✓ 14 - 23 mars: Festival international de films de femmes à Créteil

Ce festival qui existe depuis 32 ans vous fait découvrir des réalisatrices de tous les pays. Plus d'infos sur : www.filmsdefemmes.com



Osez le féminismme ! était présente à la manifestation à Madrid pour défendre le droit à l'avortement le 1er février 2014.

QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LES MUTILATIONS SEXUELLES

130 à 140 millions de femmes dans le monde ont subi des mutilations sexuelles. Dictées par la coutume, excision et infibulation permettent de contrôler la sexualité des femmes, avec des conséquences gravissimes pour leur santé physique et psychique – des enjeux pourtant tabous parmi les populations touchées.

Le 6 février est chaque année l'occasion de rappeler ces réalités, d'améliorer la prévention et d'informer sur la réparation chirurgicale de l'excision. À Paris, Osez le féminisme! a rejoint les associations GAMS et Espoirs et combats de femmes dans l'organisation d'un événement le 8 février, autour de médecins, militant-e-s, mais surtout de femmes pour qui l'excision est une réalité.

AMANDA POSTEL

EUROPE : LES DROITS DES FEMMES ATTENDRONT

Dans le monde, une femme décède toutes les 8 minutes d'un avortement clandestin. Pourtant, le 10 décembre 2013, le Parlement Européen s'est prononcé contre le rapport Estrela, qui affirmait le droit pour toutes les Européennes à la santé et à l'éducation sexuelle, ainsi qu'à l'avortement.

À ce jour, l'avortement est encore condamné en Irlande, en Pologne et à Malte et très difficile d'accès en Italie. La situation de l'Espagne rappelle que les conservateurs, nombreux au Parlement européen, sont un danger pour les droits des femmes. À nous de nous saisir des élections européennes du printemps pour mettre ce sujet au cœur du débat électoral.

MÉLANIE ADRIEN

PROMOTION PARITÉ

Une fois n'est pas coutume, la nouvelle promotion de l'ENA (École Nationale d'Administration) fait parler d'elle pour autre chose que le nom célèbre qu'on lui a attribué. Ce temple de nos hauts fonctionnaires, bien que mixte dès l'origine, intègre pour la première fois seulement depuis sa création en 1945, une proportion quasiégale d'hommes et de femmes. Un résultat dû aux efforts de sa directrice, Nathalie Loiseau (cf. photo ci-dessous), afin de promouvoir les personnalités féminines issues de ses rangs et encourager ainsi l'augmentation du nombre de candidates au concours. La preuve est là, ça marche!

SOLÈNE MARGARON



MICHELLE BACHELET RÉÉLUE



De nouveau à la tête du Chili depuis le 15 décembre 2013 après un premier mandat. la socialiste. médecin de formation, reste la première femme à avoir été élue à la tête d'un pays sud-américain (2006) et l'une des seules femmes présidentes. Elles ne sont que sept à exercer actuellement cette fonction dans le monde. combat pour une société plus égalitaire continue, avec projet de légaliser l'avortement, aujourd'hui interdit même à des fins thérapeutiques, et d'amorcer le débat sur le mariage homosexuel. « Ça ne va pas être facile, mais quand a-t-il été facile de changer le monde pour l'améliorer? » a-t-elle lancé. Une lecon à retenir!

JUSTINE LE MOULT



« LES HOMMES VEULENT DU SEXE, LES FEMMES VEULENT DE L'AMOUR »

Les magazines dits féminins le rabâchent à longueur de page : au lit, il faut parfois se forcer un peu! Eh oui, c'est la nature : si les hommes ont une libido puissante et irrépressible, nous les femmes préférons les mots d'amour et les bisous dans le cou. Nous aurions certes une sexualité, nous dit-on, mais elle est plus subtile, cérébrale et surtout af-fec-tive. Et les 10000 terminaisons nerveuses du clitoris, alors? – Mais non voyons, tout est dans la tête!

Si on y croit encore, c'est qu'à force d'injonctions et d'éducation genrée, on finit par se plier à la norme. Pendant des siècles, la sexualité féminine a été contrôlée par les hommes, faisant de nous des « putains » si nous n'étions pas des madones. Et il faut l'avouer, embrasser les valeurs de l'amour romantique a toujours un avantage indéniable : nous épargner le stigmate qu'on colle encore à celles qui assurent adorer le sexe, n'ont pas besoin d'aimer pour coucher, ou papillonnent d'un-e partenaire à l'autre – bref, celles qui se comportent comme nombre de ces messieurs. La libération sexuelle sera peut-être achevée quand on pourra nous aussi assumer notre appétit sexuel!

MAIRA BLEIL ALVES

LA PARITÉ AVANCE, MAIS À LA RAME

2014 et 2015 s'annoncent riches en élections : municipales en mars, européennes en mai et régionales en 2015. Ces scrutins seront l'occasion de nouvelles avancées en faveur de la parité, qui est inscrite depuis 2000 dans la loi française. Mais de la théorie à la pratique, il y a encore une distance.

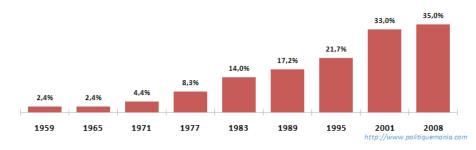
Le 17 mars 2013, une loi réformant l'organisation des scrutins était votée. Elle prévoit d'accélérer la marche vers une parité réelle aux municipales. En effet, dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, les partis ont désormais l'obligation de présenter des listes paritaires. Auparavant, cette règle ne concernait que les communes de plus de 3500 habitants.

L'abaissement du seuil de 3500 à 1000 habitants impose la parité à 6500 communes de plus. Pour Bernard Maligner, spécialiste du droit électoral, « plus de 17000 femmes deviendront conseillères municipales pour aboutir à un chiffre de 85 000 femmes dans les conseils municipaux » grâce à cette réforme. Soit une petite moitié des sièges. Les communes de moins de 1000 habitants restent « épargnées », le gouvernement ayant manifestement peur froisser des terres rurales traditionnelles.

Paris paritaire... sur le papier

Si les listes sont paritaires, les têtes de listes le sont-elles? Elles ont été jusqu'ici surtout masculines, d'où le faible pourcentage de femmes maires en France (14 %).

Pour 2014, Paris donne le bon exemple. Sur 20 arrondissements, l'UMP met en avant 11 têtes de listes femmes, le PS 10. Sont-elles envoyées dans des



Évolution de la proportion de femmes élues dans les Conseils municipaux depuis 1959.

arrondissements ingagnables? Le résultat du scrutin nous le dira. Quant au Parti de Gauche, il s'est mis à l'abri des critiques en les plaçant dans des arrondissements où la gauche est forte.

La loi de mars 2013 réforme aussi les élections cantonales électrices régionales. Les électeurs éliront en 2015 non plus un-e candidat-e mais « deux membres de sexe différent », dit le texte. Et pour que la parité ne soit pas détournée, chaque candidat-e doit avoir un-e remplaçant-e de même sexe. Une fois l'élection gagnée, les deux candidat-e-s exercent leur mandat de manière individuelle.

Pour Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des droits des femmes, c'est un changement « historique » car il permettra de passer « de 13% de femmes dans les conseils généraux à 50% » après les élections de 2015.

Mandats nationaux toujours aux mains des hommes

Pour les mandats locaux, les scrutins de 2014 et 2015 constitueront des progrès. Mais pour les mandats nationaux, la parité est encore une chimère. Les élections sénatoriales, qui sont indirectes, ne sont pas concernées. Et l'Assemblée Nationale reste masculine à 75 %.

Les partis ne respectant pas la parité aux législatives encourent une baisse de leur dotation publique. Mais François Fillon en 2010 ne le cachait pas : « On préfère payer quand c'est encore possible de le supporter ».

La parité avance donc, mais 14 ans après sa première introduction dans la législation française, il reste des pas de géants à effectuer.

Noémi Marois

Strasbourg : une ville en faveur de l'égalité

Mine Günbay, nommée en 2008 conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité de genre à la Ville de Strasbourg, a réuni à ses côtés un collectif d'associations féministes, avec un objectif : « irriguer la ville d'une culture de l'égalité ». Strasbourg a notamment signé en 2010 la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Concrètement, c'est œuvrer pour la parité aux postes à responsabilité, féminiser les noms de rues, former les élu-e-s et employée-s, informer les habitant-e-s... un bel exemple, dont les candidat-e-s aux municipales feraient bien de s'inspirer!

HELENE KUNTZMANN

FÉMINISME, TOUTE UNE HISTOIRE

Le mot « féminisme » apparaît d'abord comme un terme médical péjoratif décrivant la « féminisation pathologique des sujets masculins » avant de désigner la lutte pour les droits des femmes et pour une société égalitaire. Il est coutume de parler de « vagues » à propos de l'histoire des combats féministes, pour en évoquer à la fois les grandes périodes et les principaux

Où faire commencer l'histoire du féminisme? Dans le contexte des Lumières et de la proclamation des droits universels de l'Homme, la Révolution française est le berceau des premières revendications.

Face à une démocratie exclusivement masculine où les femmes étaient privées de la citoyenneté, Olympe de Gouges réclame en vain l'égalité politique dans la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791). Si des figures féminines marqueront le XIX^e siècle, comme Flora Tristan ou Louise Michel, c'est à la fin du XIXe que l'on situe la naissance de la « première vague » du féminisme. s'agit d'un mouvement structuré, d'inspiration républicaine, dominé par Maria Deraisme et Léon Richer, puis Hubertine Auclert. Il lutte pour le droit des femmes à l'instruction, au

une transmission en pointillés

travail et à la maîtrise de leurs biens et pour l'abolition de la prostitution. L'évolution du statut des femmes s'amorce essentiellement dans la sphère privée par le biais de la lente déconstruction du Code civil napoléonien (1804), qui faisait d'elles d'éternelles mineures, sous l'autorité du père puis du mari.

Hubertine Auclert incarne le combat

féministes suffragistes pour le droit de vote, « clé de voûte » des autres droits: celui-ci ne sera

accordé aux femmes qu'en 1944.

« HUBERTINE AUCLERT

INCARNE LE MILITANTISME

EN FAVEUR DU DROIT DE

VOTE DES FEMMES »

La deuxième vague et le MLF

Si Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir, paru en 1949, fera date dans l'histoire du féminisme, son impact sur la société française

n'est pas immédiat. La deuxième vague émerge autour de femmes engagées dans les grandes luttes d'émancipation de la fin des années 1960 - droits civiques, anticolonialisme. lutte des classes. antiracisme, antimilitarisme - avec la naissance du Women's Lib aux Etats-Unis et du Mouvement de Libération des Femmes (MLF)

> France. manifestation du 26 août 1970 est l'acte de naissance symbolique du MLF. Douze femmes

déposent une gerbe sur la tombe du soldat inconnu, proclamant qu'il y a plus inconnu que ce dernier : sa

Les combats qui unissent le foisonnement de courants féministes rassemblés au sein du MLF sont, d'une part, la lutte pour la reconnaissance de l'oppression patriarcale en tant que système fondant toutes les autres hiérarchies et, d'autre part, le combat pour le droit des femmes à avorter, à s'appartenir et à se préférer.

Plusieurs courants de pensée coexistent au sein de cette vague : le féminisme différencialiste incarné par Antoinette Fouque, qui souhaite valoriser une « spécificité » féminine, et le féminisme universaliste, qui considère les différences femmes/ hommes comme le produit d'une construction sociale.

En leur sein, le courant « Lutte de classes » veut marier les combats des gauches avec les luttes des femmes pour leur émancipation, tandis que les féministes radicales matérialistes (avec Christine Delphy) mêlent une culture politique marxiste à une sociologie féministe partant de l'expérience

Les féministes dans les programmes scolaires :

Exception notable des disciplinaires scolaires, l'éducation civique, qui décortique en classe de 5° le thème de l'égalité, est l'occasion pour certains manuels d'aborder le combat pour l'égalité politique et contre les discriminations et les stéréotypes frappant les femmes.

Si elle permet de mettre un coup de projecteur sur certaines figures féministes, ce n'est guère le cas des programmes d'histoire qui offrent un catalogue d'actions masculines. Les féministes, quant à elles, n'apparaissent dans les manuels qu'en pointillé. Les classes de 4e peuvent ainsi aborder la place des femmes dans la Révolution française, mais le thème n'est qu'optionnel. Pour le niveau 3e, la découverte des « hommes et femmes de la résistance » privilégie surtout les hommes, Lucie Aubrac n'apparaissant que de manière furtive dans les manuels. Le chapitre consacré à la Ve République invite pour sa part à considérer les adaptations de la législation aux demandes de la population et se résume à l'IVG, dont la question est inégalement abordée selon les manuels. Si certains y consacrent deux pages pleines, d'autres ne font que survoler la question à l'aide de 2 ou 3 documents.

Preuve que ces outils au service de l'éveil des consciences ont encore fort à faire pour valoriser les combats féministes qui jalonnent notre histoire NOÉMI MAROIS commune.

DOSSIER

des opprimées, pour déceler l'appropriation des femmes par les hommes en tant que classe de sexe. L'affirmation « Le privé est politique » s'impose comme l'une des clés de l'analyse des militantes En 1971, des femmes célèbres reconnaissent avorté clandestinement dans le manifeste des « 343 » ; l'année suivante, l'avocate Gisèle Halimi défend une jeune fille ayant avorté après un viol, lors du retentissant procès de Bobigny. La loi Veil autorisant l'avortement est votée en 1975 mais n'est définitivement adoptée qu'en 1979.

Une troisième vague?

Les nominations de Françoise Giroud au poste de Secrétaire d'État à la Condition féminine (1974) et d'Yvette Roudy, Ministre des Droits de la Femme en 1981, montrent que les enjeux féministes entrent progressivement dans la sphère publique – même s'il faudra attendre 30 ans pour voir réapparaître un ministère des droits des femmes de plein exercice, en 2012.

Yvette Roudy, qui avait milité pour le remboursement de l'IVG, fait voter la loi sur l'égalité professionnelle (1983), rappelant qu'« à travail égal, salaire égal ». Le travail devient le novau central des luttes féministes avec la condamnation du harcèlement sexuel au travail (loi Neiertz de 1992) et la demande de l'application de la loi sur la Parité (1999). Les lois récentes concernent plutôt la famille, avec la loi sur le nom de famille (2001) ou encore la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe (2013). C'est dans les années 1990 qu'émerge ce que certains nomment « troisième une vague » : les approches féministes intersectionnelles, qui cherchent à penser l'articulation entre les différentes formes d'oppression, et les mouvements queer, qui s'intéressent à la marge de manœuvre des individus face aux normes sociales et culturelles du



Manifestation du Mouvement de libération des femmes (MLF) dans les années 1970.

patriarcat. Les théoriciennes et militant-e-s queer, à l'instar de Judith Butler, imaginent une révolution par la prolifération des genres, appréhendés comme des rôles multiples et changeants que chacun-e pourrait endosser, ou performer, à sa guise. D'autres courants féministes universalistes. héritiers de ceux de la 2e vague, critiquent le queer pour sa propension à minimiser la réalité de l'oppression des femmes, et à leur faire porter seules la responsabilité de s'en libérer. Dans un contexte de montée de l'individualisme, l'affirmation « c'est mon choix » tend parfois à effacer toute réflexion politique sur la fabrication des consentements, intrinsèque aux rapports

domination, et à dépolitiser le sexisme.

Malgré ces « vagues », les divers courants féministes ne sont pas enfermés dans des époques et n'ont jamais disparu totalement à certaines périodes de l'Histoire. pratiques et théories féministes sont constamment réinterrogées. Le féminisme est un combat perpétuel contre un patriarcat qui sait changer de visage et renouveler ses attaques au gré des avancées sociales, et de la nécessaire formulation de nouvelles revendications. Une certitude demeure : la lutte pour l'égalité pleine et entière et la liberté des femmes est toujours d'actualité!

JUSTINE LE MOULT ET SAMIRA BANNA

Le patriarcat fait de la résistance

Si l'histoire du féminisme est jalonnée de victoires et de grands progrès, elle comporte également des contrecoups et des revers. Souvent, les attaques les plus virulentes ont immédiatement suivi des périodes durant lesquelles les idées féministes avaient été développées et parfois concrétisées.

A la fin du XVIII^e siècle par exemple, les « clubs de femmes » des premières années de la Révolution sont vite muselés par la Convention. L'Empire accentue ce backlash par l'adoption du Code civil dit « Code Napoléon », qui inscrit la domination masculine dans la loi.

Durant les deux guerres mondiales, les femmes sont souvent mises en avant par les gouvernements pour illustrer l'effort national. Mais la paix revenue, les volontés d'émancipation sont mises au second plan : les enjeux économiques et les politiques natalistes prennent le dessus et renvoient les femmes à leurs foyers.

De nos jours encore, les mouvements masculinistes exercent un lobbying intense, notamment auprès des parlementaires, pour modifier le droit au détriment des femmes.

L'histoire nous le rappelle avec force : ne baissons jamais la garde!

Paul Poussard

L'HISTOIRE DU FÉMINISME, UN ENJEU DE MÉMOIRE

« Nous qui sommes sans passé, les femmes ».

Les premières paroles de l'hymne du MLF le disent bien : l'enjeu de l'histoire du féminisme et plus généralement de l'histoire des femmes réside dans la transmission. Non sans écueils et sans difficultés.

Lorsque le Mouvement de libération des femmes se crée en 1970, la revue Partisan titre : « Libération des femmes, année 0 ». Année 0 ? C'était aller un peu vite en besogne et écarter une longue histoire féministe : celle des révolutionnaires, des suffragettes et d'autres mouvements.

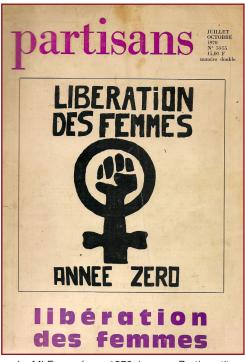
Mais la mémoire des luttes féministes a été peu transmise, d'où une faible appropriation de cette histoire par toutes les femmes et l'impression d'un éternel recommencement. Comme l'écrit Michèle Riot-Sarcey, cette « histoire discontinue [...] a toujours été tenue en lisière de l'histoire traditionnelle ».

Aujourd'hui encore, lorsque se crée un nouveau mouvement féministe, il n'est pas rare d'entendre chez elles un certain dénigrement des féministes « historiques ». Davantage par méconnaissance que par volonté de faire table rase du passé.

La création collectifs de intergénérationnels, comme les **Féministes** en mouvements. permet d'éviter ces écueils. Écrire et transmettre l'histoire du féminisme devraient aussi permettre d'éviter ces oublis et ces ignorances.

L'histoire du féminisme est une forme d'histoire qui affirme « sa tâche mémorielle ». Parfois, des militantes du MLF écrivent ellesmêmes sur le mouvement. C'est le cas de Françoise Picq, partie prenante du MLF et auteure du livre Libération des femmes : Les années-mouvement. Même s'il y a eu quelques rares recherches auparavant, l'histoire du féminisme est d'ailleurs véritablement née dans les années 70, dans le sillage du MLF, selon Michelle Perrot. Mais elle n'a pas tout de suite gagné ses lettres de noblesse.

Cette discipline est parfois déconsidérée par la communauté universitaire, qui la soupçonne de militantisme incompatible avec la neutralité supposée de la recherche. Aujourd'hui, le concept d'études de genre, venu des milieux universitaires



Le MLF se crée en 1970, la revue Partisan titre : « Libération des femmes, année 0 ».

anglo-saxons, a pris le pas sur celui d'études féministes. Quel qu'en soit le nom, il est important pour l'auteur-e d'une recherche historique sur le féminisme d'avoir conscience d'une éventuelle subjectivité dans le choix du sujet, mais qui n'entache pas pour autant la rigueur scientifique de la recherche. « Écrire l'histoire des femmes, c'est s'inscrire dans une histoire universelle », écrit Michelle Perrot.

LAURE SYDOLA

MICHELLE PERROT, L'HISTORIENNE QUI MET EN LUMIÈRE LE RÔLE CLÉ DES FEMMES DANS L'HISTOIRE

Ce sont les colons qui écrivent l'histoire, s'appropriant ou cachant l'œuvre des colonisé-e-s. Or la colonisation misogyne est telle que nous ne pourrions pas déceler l'ampleur du mensonge par omission qui ensevelit l'histoire des femmes, si Michelle Perrot ne s'était pas battue pour la révéler.

Le 10 janvier 2014, Michelle Perrot s'est vu décerner le prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes. A cette immense historienne, nous devons notamment des travaux de recherche inédits pour faire re-connaître l'histoire des femmes, non pas comme complément ou agrément, mais bien comme la moitié, jamais racontée, de l'histoire de chacun-e.

Il est temps que les apports fondamentaux de l'ouvrage en cinq volumes L'Histoire des femmes en Occident, dont Michelle Perrot est co-auteure, ou encore de l'ensemble de ses articles sur la question, rassemblés dans Les femmes ou les silences de l'histoire (Flammarion, 2001), soient pleinement inclus dans l'histoire officielle.

LUCIE SABAU

BIBLIOGRAPHIE

- Christine Bard, Écrire l'histoire du féminisme, Les Femmes, sujet d'histoire, sous la direction de Irène Corradin et Jacqueline Martin, PUF du Mirail, 1999.
- Françoise Thébaud, Écrire l'histoire des femmes, Fontenay, ENS Editions, 1998.
- Michelle Perrot, Genre et histoire du féminisme en France. Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir, La Martinière, 2004.

MARIE-JOSÈPHE BONNET, HISTORIENNE ET MILITANTE FÉMINISTE



Marie-Josèphe Bonnet est historienne, écrivaine et militante féministe spécialiste de l'homosexualité féminine. Dans les années 1970.

elle a participé au Mouvement de libération des femmes (MLF), à la fondation du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) et des Gouines rouges.

Comme d'autres féministes de sa génération, Marie-Josèphe Bonnet exprime son profond désaccord devant les orientations récentes du mouvement homosexuel (mariage pour toutes, PMA et surtout GPA,) qui a, selon elle, abandonné son projet initial d'émancipation collective.

Quelle est l'histoire de l'amour entre femmes ?

Cette histoire commence avec Sappho, poétesse du désir au 6° siècle avant JC, qui a exprimé une parole tellement forte qu'elle a traversé des siècles de patriarcat... Le statut des lesbiennes est lié à celui à des femmes et non celui des hommes, ce qui s'explique par le fait qu'elles sont socialement des femmes, et donc invisibilisée lorsqu'elles vivent « sans homme ».

L'histoire de la répression du désir de la femme pour la femme a plusieurs facettes, selon qu'il se vivent au sein des classes dominantes, dans la paysannerie ou dans le prolétariat urbain. Elle varie aussi selon les siècles. Au XVIº siècle, les paysannes qui s'habillent en homme et se marient entre elles sont condamnées à mort.

Mais au XVIIIe, le libertinage porte un nouveau regard sur la sexualité tandis que les philosophes des lumières développent une forme de tolérance pour les relations « nonnaturelles » comme ils les appellent.

Lors de la révolution française, si les « crimes contre-nature » ont été retirés de la loi sur les crimes sexuels, les révolutionnaires ont « accusé » Marie-Antoinette et la duchesse de Polignac d'êtres lesbiennes, débouchant avec le Code Civil de Napoléon par la mise sous tutelle de toutes les femmes.

Dans les années 1920, les femmes ont commencé à prendre leur indépendance grâce au travail et au développement des droits des femmes, mais la décennie réellement déterminante a été celle des années 1970. L'alliance entre homosexuelles et hétérosexuelles a créé un mouvement radical qui a obtenu de nombreuses avancées sur le terrain de la liberté sexuelle des femmes et celui d'un statut social plus égalitaire.

Que pensez-vous des revendications des lesbiennes actuelles ?

Je trouve qu'il y a une grande régression à la fois philosophique et politique.

Le mouvement homosexuel ne souhaite plus changer la société mais s'intégrer, quel que soit le prix à payer (le « mariage pour tous » par exemple). On assiste à un désir de normalisation comme s'il n'y avait plus d'alternative au modèle hétérosexuel patriarcal de l'égalité. Car on s'aperçoit qu'il est plus facile d'établir l'égalité entre les sexualités qu'entre les sexes.

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCIE GROUSSIN

INITIATIVE

UN ENFANT N'EST JAMAIS CONSENTANT

Le Collectif Féministe Contre le Viol a lancé fin janvier une campagne de sensibilisation et de prévention grand public sur les violences sexuelles envers les enfants et plus spécifiquement sur l'inceste.

La dernière enquête sur le sujet, réalisée par l'Association Internationale des Victimes d'Inceste, a révélé en 2009 que 3 % des Français-e-s déclaraient avoir été victimes d'inceste. Le tabou immense qui pèse sur ce sujet rend très difficile

le dévoilement par les enfants abusés de ce qu'ils subissent. Un clip, diffusé à partir du 28 janvier 2014 sur les écrans de télévision, montre la vie et la souffrance d'une petite fille emmurée dans le silence imposé par l'agresseur. La campagne s'adosse à plusieurs revendications, parmi lesquelles la réinscription de l'inceste dans le code pénal. « Alors qu'il s'agit d'un interdit fondamental des sociétés humaines. l'interdit de l'inceste n'est pas inscrit dans la loi » rappelle la Dre Emmanuelle Piet, Présidente du CFCV. L'inceste

constitue une circonstance aggravante en cas d'agression sexuelle et de viol mais n'est pas considéré comme un crime en soi dès lors que la violence, contrainte, menace ou surprise, éléments caractéristiques du viol ou des violences sexuelles, ne sont pas prouvés. Or, comme le rappelle cette campagne, « un enfant ne peut jamais consentir à des actes sexuels avec un adulte ». Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet du CFCV: http://www.cfcv.asso. MAGALI DE HAAS

MARTINE NOËL ET ANNE CHANTRAN, LE MOUVEMENT FÉMINISTE EN DEUIL

Le mouvement féministe a perdu coup sur coup deux militantes hors pair en quelques mois. Anne Chantran et Martine Noël par ailleurs amies proches, nous ont quitté-e-s subitement en 2013. La première en août 2013 et la seconde le 15 décembre dernier, toutes deux d'un cancer foudroyant.

Martine et Anne étaient des fieffées militantes des droits des femmes féministes depuis toujours. Piliers du Collectif National des Droits des Femmes (CNDF), elles étaient respectivement Présidente de la Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) association membre

du collectif, et membre active du Bureau du CNDF. Martine a longtemps milité à Ras l'Front afin de contrecarrer la montée des extrémismes et du Front National. Généreuse, chaleureuse, elle était de celles pour qui le militantisme et les valeurs qu'elle portait ne sont pas un vain mot dans leur quotidien. Combattante pour les droits humains, contre le sexisme, autant que contre le racisme, mais aussi aux côtés des sans-papiers, elle donnait beaucoup de sa personne. Sa gouaille et sa voix rocailleuse vont beaucoup nous manguer. Nous avions encore tracté ensemble avec Martine à la manif contre la réforme

des retraites le 10 septembre dernier, alors qu'elle était encore très en forme, banderoles CNDF et OLF côte à côte sur notre point fixe Bd Voltaire.

Elle avait participé à la création du Centre Hubertine Auclert en 2009, centre de ressources francilien pour l'égalité femmes-hommes, avec Claudie Baudino, où elle avait trouvé le cadre idéal correspondant à ses valeurs. Iconographe de son métier, elle avait d'ailleurs réalisé une affiche à l'occasion du centenaire du 8 mars en 2010.

Elles vont toutes deux beaucoup nous manquer.

JULIE MURET

CHRONIQUES DU SEXISME ORDINAIRE

Cuisine et plafond de verre

« Qu'est ce qu'on mange ce soir? » 82 % des femmes – à savoir celles auxquelles leur conjoint a laissé le soin de faire la cuisine selon les chiffres de l'INSEE – entendent cette phrase chaque jour.

Car il faut bien se rendre à l'évidence : comme d'autres tâches ménagères, tout ce qui touche à la cuisine est loin d'être équitablement partagé au sein des couples. Lorsque l'on est une bonne ménagère, il faut donc : trouver des idées de repas (si possible équilibrés), courir au magasin après sa journée de travail, passer du temps aux fourneaux, supporter les jérémiades du petit dernier qui n'aime pas les brocolis, voir le fruit d'un travail laborieux disparaître en quelques minutes des assiettes... et cela absolument tous les jours. Sauf lorsque votre conjoint vous dit : « Allez chérie, on va au restau ce soir pour que tu puisses te reposer un peu! ». Pour peu qu'il s'agisse d'un restaurant gastronomique, un détail ne manquera pas d'étonner : le chef cuisinier est, comme bien souvent, un homme...

Eh oui, c'est bien connu, les femmes ne sont habilitées qu'à s'occuper de ce qui concerne la famille, le foyer, le quotidien. Dès que l'on pénètre dans des sphères où les choses sont plus sophistiquées, où il faut avoir du talent et de la poigne, la place doit être laissée aux

hommes. De la même manière. les grands couturiers sont des hommes. Mais n'ayons guère d'illusions sur le sexe de la personne qui raccommode les chaussettes à la maison.Parfois, on se surprend à rêver d'une société idéale au sein de laquelle les tâches ménagères seraient correctement partagées entre les femmes et les hommes. Mais on rêve aussi d'une société où les compétences des femmes, leurs capacités, seraient reconnues au même titre que celles des hommes. Reconnaissance qui leur permettrait sans aucun doute de sortir de la sphère du privé et de s'épanouir autrement qu'en tant que mères ou épouses.

NOÉMIE LENHOF

Comité de rédaction : Amanda Postel et Noémie Lenhof - Logo : Mila Jeudy - Maquette : Lucie Groussin Editrice : Osez le féminisme! Directrice de publication : Julie Muret Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France—ISSN 2107-0202 Imprimé par Grenier - 115 av. Raspail 94250 Gentilly



Vous souhaitez recevoir le journal, participer à sa rédaction ou à sa diffusion?

CONTACTEZ-NOUS!

Envoyez vos coordonnées à contact@osezlefeminisme.fr www.osezlefeminisme.fr